



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 31633

Texte de la question

M. Mathieu Hanotin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la gestion des salaires et des primes aux enseignants titulaires et contractuels de l'académie de Créteil. Les retards sont récurrents pour le versement des primes MAT, des primes ZEP et ECLAIR pour les remplaçants, et des primes des référents. Les enseignants non-titulaires ont également constaté des retards du premier paiement, ainsi qu'un décalage entre le retour des feuilles d'heures et le paiement qui peut intervenir parfois deux mois après. Alors que la rotation des équipes éducatives atteint des niveaux très élevés dans toute l'académie de Créteil et notamment dans certains des établissements les plus difficiles, cette situation n'encourage pas les enseignants à s'investir durablement. Il lui demande quelles solutions sont envisagées pour remédier à ces difficultés de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Mathieu Hanotin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31633

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7098

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)